

DÉCLARATION

Par plus de 100 organisations, personnalités, militants, activiste, artistes, journalistes et célébrités africains et internationaux dénonçant la détention arbitraire d'Aliou SANÉ et exigeant sa libération immédiate et sans condition

Aliou SANÉ, coordonnateur du mouvement Y en a marre, vice-coordonnateur de F24 et membre du Conseil d'Administration du Réseau Ouest Africain des Droits de l'Homme, a été arrêté le 29 mai 2023 alors qu'il rendait simplement visite, avec une délégation de F24, à un membre de ladite plateforme, assigné à résidence sans motif légal. Il est alors poursuivi pour actes ou manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique ou occasionner de troubles politiques graves et actions diverses.

Le vendredi 29 décembre 2023, le juge de la Chambre d'Accusation a ordonné la mise en liberté conditionnelle d'Aliou. Mais l'injustice ne cesse de s'accroître !

En effet le Procureur Général représentant la Chancellerie s'est à nouveau pourvu en cassation contre la décision du juge de la Chambre d'Accusation, suspendant ainsi la décision et prolongeant la détention abusive et arbitraire d'Aliou.

Pour rappel, c'est au sein de cette même Chambre d'Accusation, dans une composition différente, qu'a été infirmée la première décision de mise en liberté provisoire, pour ensuite délivrer un mandat de dépôt, contre Aliou SANE sans tenir compte des preuves qui réfutent les accusations du procureur et montrent des violences injustifiées à l'encontre du coordonnateur du mouvement Y en a marre.

Usant de ses pouvoirs exorbitants, le Parquet s'est donc opposé pour la deuxième fois aux décisions accordant la liberté provisoire à Aliou rendues par les juges du 2^{ème} Cabinet le 4 juin 2023 et de la Chambre d'accusation.

Cette utilisation tendancieuse de la justice, aux conséquences néfastes pour nos acquis démocratiques, continue de restreindre les libertés individuelles, d'entacher la satisfaction de l'intérêt collectif et d'installer un climat de tension très fort dans la société à l'approche des échéances électorales.

Fort de ce désastreux constat, nous, **organisations, personnalités, militants, activiste, artistes, journalistes et célébrités africains et du reste du monde, signataires de cette déclaration**

- Dénonçons fermement cet acharnement des autorités politiques et judiciaires contre Aliou SANÉ
- Exigeons la cessation immédiate de cette procédure abusive

Ont signé :

1. Aliou TINE, Fondateur Africajom Center (Sénégal)
2. Forces Vives du Sénégal - F24 (Sénégal)
3. Cheikh FALL, Président Africtivistes (Sénégal)
4. Rencontre Africaine Des Droits de l'Homme – RADDHO (Sénégal)
5. Didier Awadi, Artiste panafricain
6. Tiken Jah Fakoly, Artiste panafricain
7. Dr Saliou NGOM, Sociopolitiste, Chercheur à l'IFAN Cheikh Anta Diop (Sénégal)
8. Mouvement Y en a marre (Sénégal)
9. Me Raphaël Nyama KPANTE-ADZARE, Avocat au barreau de Paris, Président du Mouvement Conscience Mandela (Togo)
10. Selly BA, Sociologue (Sénégal)
11. Ligue Sénégalaise des Droits l'Homme– LSDH (Sénégal)
12. Maurice Soudieck DIONE, Professeur agrégé de science politique, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
13. Bamba NDIAYE, Assistant Professor of African Studies, Emory University (USA)
14. Oumy Régina SAMBOU, Journaliste (Sénégal)
15. Amnesty International Sénégal
16. GRADEC (Sénégal)
17. Alioune NDAO, Ancien procureur (Sénégal)
18. Patrice CORREA, Enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
19. Bigué BOB, Journaliste (Sénégal)
20. Afrikki Network (Réseau africain et diasporique)
21. Front National Pour la Défense de la Constitution – FNDC (Guinée)
22. Abdoulaye DIALLO, Ciné Droit Libre (Burkina Faso)
23. Toi Du Monde (Sénégal)
24. Team Gom Sa Boppa (Gambie)
25. Balai Citoyen (Burkina Faso)
26. Valséro, Artiste, Militant (Cameroun)
27. Zeus K AZIADOUVO, Journaliste-écrivain (Togo)
28. CERAG (Sénégal)
29. No-Vox (Côte d'Ivoire)
30. Serge KAMBALE, Congo Nouveau (République Démocratique du Congo)
31. Collectif de la 3^{ème} Voie (Comores)
32. Nadia TOURQUI, Ancienne fonctionnaire internationale (Comores)
33. Article 19 (Sénégal)
34. Dr Emmanuel SOGADJI, Président de la Ligue des Consommateurs du Togo
35. Mame Birame WATHIE, Journaliste (Sénégal)
36. Babacar FALL, Journaliste (Sénégal)
37. Lucha (République Démocratique du Congo)
38. Fatym SY, Artiste, activiste (Sénégal)
39. Xuman, Artiste, activiste (Sénégal)
40. Mamadou WANE, Sociologue (Sénégal)
41. Fondation Mundubat (Pays basque)
42. Mouvement Compte À Rebours (République Démocratique du Congo)
43. Ina Thiam, Vidéaste, photographe (Sénégal)
44. Samba BARRY, Juriste (Sénégal)
45. Abdoulaye MBOW, Journaliste (Sénégal)
46. Me Célestin Kokouvi AGBOGAN, Président de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme
47. Pa Assane SECK, Journaliste (Sénégal)
48. Arame TOURÉ, Journaliste (Sénégal)
49. Manushya Foundation (Thailand, Lagos)
50. Mame Gor NGOME, Journaliste (Sénégal)
51. Zeinixx, Artiste, Graffeuse, Slameuse (Sénégal)
52. Fatou Abdou NDIAYE, Journaliste (Sénégal)
53. Elimane Rabi KANE, Président de LEGS Africa (Sénégal)
54. Ibrahima Lissa FAYE, Journaliste (Sénégal)
55. Cristian ETEO, EG Pencil (Guinée Équatoriale)
56. Bakhaw DIOUM, Artiste, Rappeur (Sénégal)
57. Maroussia MBAYE, Photographe, Journaliste (Sénégal)
58. Sanou MBAYE, Économiste (Sénégal)
59. Pape Sidy FALL, Présentateur télé (Sénégal)
60. Tournon La Page (Mali)
61. Mamadou NDOYE, Ancien ministre, Consultant

- international,
Coordonnateur de Sursaut
(Sénégal)
62. Ndiapè BITEYE, Journaliste
(Sénégal)
63. Réseau Ouest Africain des
Droits de l'Homme
(ROADH)
64. Coalition Sénégalaise Des
DDH (COSEDDH)
65. Bamba KASSÉ, Journaliste
(Sénégal)
66. Sydney Chryst-Belvy Dongui
GANGA, Mouvement
Citoyen Ras-Le-Bol (Congo
Brazzaville)
67. Floribert ANZULUNI
(République Démocratique
du Congo)
68. Mouvement Filimbi
(République Démocratique
du Congo)
69. Carolina GARCIA,
Technologue (Espagne)
70. Manushya Foundation
(Thaïlande, Lagos)
71. Samson ITODO, Yiaga
Africa, (Nigeria)
72. Tournons La Page (Niger)
73. Eve Crazy, Artiste (Sénégal)
74. Sister LB, Artiste (Sénégal)
75. Diakhoumba GASSAMA,
Juriste (Sénégal)
76. Me Alexi IHOUE, Avocat à
Lille (France-Togo)
77. Monzhoulouwé ATCHOLI
KAO, Défenseur des Droits
de l'Homme, Président de
l'association des Victimes de
la Torture au Togo
78. Association Wa Mbedmi
(Sénégal)
79. Mady JOBARTEH, Human
Rights Defender (The
Gambia)
80. Howard Emery WRIGHT,
Co-director Project South
(USA)
81. Philip SAINE, Vice-
President, Open Society
Forum The Gambia (OSFG)
82. Iss 814 Beats, Artiste,
Compositeur (Sénégal)
83. Pape Kadjali BADJI,
Journaliste (Sénégal)
84. Adama NDIONE, Journaliste
(Sénégal)
85. Demba SEYDI,
Coordonnateur Régional
Senior De l'ONG Publiez Ce
Que Vous Payez Afrique
Francophone (Sénégal)
86. Brah X-PRESS, Artiste,
Activiste (Sénégal)
87. Phillis TAOUA, Professor
Department of French and
Italian University of Arizona
(USA)
88. Rodrigo DIAMANTI,
President Un Mundo Si
Mordaza (Venezuela)
89. Ndongo D, Artiste (Sénégal)
90. Tournons La Page (France)
91. Sarah NELSON, Associate
Professor of French,
University of Idaho (USA)
92. Cheikh SÈNE (Keyti), Artiste
(Sénégal)
93. Sirra NDOW, African
Network against
Extrajudicial Killings, and
Enforced Disappearances,
Gambia Chapter
94. Mamadou NDIAYE,
Journaliste (Sénégal)
95. Lamin SEY, Human Rights
Activist (The Gambia)
96. Tabasky DIOUF, Officier de
Gendarmerie à la retraite,
(Sénégal)
97. Jason STEARNS, Assistant
Professor Simon Fraser
University, Founder and
Director of Congo Research
Group New York University
(USA)
98. Gambia Participates
99. World Movement for
Democracy (USA)
100. Fred BAUMA, Senior
Fellow New York Center on
International Cooperation
(République Démocratique
du Congo)
101. Baboucarr NJIE,
Mechanical Engineer,
Human Rights Defender
(The Gambia).
102. Ndey BAKURIN,
Executive Director The
Association of NGOs in the
Gambia, TANGO
103. Ansumana CAMARA,
Activista (The Gambia)
104. Tadjidine SAID MZE,
Consultant International des
Droits de l'Homme auprès
d'AcI Human Rights
105. Izquierda Unida
(Espagne)